

Climat, cyber, pandémie : le modèle assurantiel français mis au défi des risques systémiques

Déclaration du groupe CGT-FO

Pour commencer, nous souhaitons saluer la qualité du travail des rapporteurs et de la commission économie et finances sur un sujet technique et très particulier, qui nous touche tous directement.

L'actualité de ces dernières semaines, avec une vague de gel sans précédent dans certaines régions de notre pays, nous a démontré combien notre modèle assurantiel français était soumis à des évolutions climatiques importantes.

D'autres évènements comme les attaques cyber menées contre des Etats, des entreprises, des hôpitaux ou même des particuliers se multiplient chaque jour, laissant bon nombre sans aucune couverture ni protection.

Additionnés, ces risques climatiques, cyber ou pandémiques peuvent mettre en danger l'ensemble de notre modèle de couverture et de protection contre les risques.

Cet avis rappelle combien l'augmentation de la fréquence et de la périodicité de certains évènements risque de les rendre inassurables, par les assureurs eux-mêmes ou inassurables, car inaccessibles pour certains particuliers ou professionnels tant le coût sera élevé.

L'enjeu majeur est de pouvoir préserver un système de protection accessible à tous basé sur la mutualisation et la solidarité.

Dans certains cas, cette solidarité est assurée par l'Etat ; c'est le cas, par exemple, pour les catastrophes naturelles ou certains DOM.

Le groupe FO souscrit à la démarche de cet avis qui propose d'agir sur plusieurs niveaux, pour apporter de meilleures réponses à ces risques assurantiers :

- On doit d'abord connaître ces risques ;
- On doit les prévenir ;
- Et on doit mieux les prendre en charge et indemniser les sinistres.

Il nous semble important, comme repris dans cet avis, d'investir dans la prévention des risques afin de réduire leur exposition et le nombre de sinistres.

Que ce soit le risque cyber, le risque climatique ou le risque pandémique, leur prévention est possible et l'Etat doit être moteur dans cette démarche.

Tant en matière de permis de construire, de subvention de certaines cultures ou de formation à l'outil informatique par exemple, l'Etat doit avoir un rôle de pédagogie,

d'information et de formation permettant de limiter, dans un certain nombre de cas, les risques subis.

D'autres acteurs doivent également avoir le rôle de pédagogue en la matière : les assureurs eux-mêmes, en informant et en expliquant mieux les différents risques et niveaux de couverture, en aidant à la prévention et aux investissements qu'elle nécessite.

Les préconisations de cet avis doivent permettre de mieux nous préparer à une évolution rapide de ces trois grands risques (climatiques, cyber et pandémiques) afin de pouvoir améliorer la couverture de tous, tout en la maintenant solidaire, accessible au plus grand nombre et en préservant ses équilibres financiers.

La multiplication des catastrophes naturelles, l'augmentation des cybers attaques liées à une présence de plus en plus croissante des outils numériques dans nos vies, ajoutées aux risques pandémiques de plus en plus importants, doivent nous obliger à agir rapidement.

Tous les acteurs (assurés, assureurs, Etat) doivent agir de concert afin d'éviter l'effondrement de notre système d'assurance qui, s'il est loin d'être parfait, a permis globalement de préserver d'un grand nombre des sinistres subis.

Le groupe FO a voté pour cet avis